

La croissance, c'est possible

Jean-Marc Daniel, économiste à l'Institut de l'entreprise

Depuis 40 ans, la croissance moyenne de l'économie française sur la durée de chaque cycle économique ne cesse de baisser.

Tableau 1 : croissance moyenne de l'économie française par cycle économique (chaque cycle identifié se conclut par l'année la moins favorable)

Cycle économique	1961/1967	1968 /1975	1976/1983	1984/1993	1994/2003	2004/2009
Croissance moyenne(%)	5,6	4,7	2,7	2,2	2,2	1

Source Insee ; calcul de l'auteur

Le véritable enjeu des années à venir est donc d'inverser cette tendance et de retrouver une croissance économique forte.

Or, jusqu'à présent, la politique économique n'a pas vraiment répondu à cette logique. Le diagnostic porté sur l'économie française est en partie responsable de cette absence de réponse adéquate, dans la mesure où il a été centré non sur la croissance en tant que telle mais sur l'emploi et le commerce extérieur.

Résultat, les politiques menées depuis 40 ans, fondées sur l'affirmation de la nécessité de créer des emplois, indépendamment de leur contenu, et d'éviter un déficit commercial, indépendamment d'une réflexion sur la cause première de ce déficit qui n'est rien d'autre qu'une mauvaise répartition entre l'épargne et la consommation, ont conduit à trois impasses :

- un accroissement continu de la dépense publique jusqu'à atteindre des niveaux insupportables avec, en regard, des performances sans cesse plus décevantes dans la réalité du service rendu à la population. Ainsi la dépense publique est présentée comme consacrée à conforter la sécurité publique, à contribuer à la

lutte contre le chômage et à assurer l'amélioration du niveau scolaire ; or, ces trois domaines qui absorbent de plus en plus de crédits budgétaires donnent de moins en moins de satisfaction à la population ;

- l'appel à la baisse plus ou moins déguisée des salaires, notamment des salariés du secteur privé, alors que le pouvoir d'achat stagne et que le problème est moins un problème de niveau des salaires que de mode de formation non-concurrentielle de ceux-ci ;
- la tentative plus ou moins pernicieuse de contourner les disciplines européennes dans l'espoir de revenir à un enchaînement inflation/dévaluation supposé, au nom de l'arbitrage de Phillips, réduire le chômage et, au nom de la compétitivité, réduire le déficit extérieur.

Le bilan ultime de ces politiques, bilan plus que mitigé, est en fait d'avoir accru la dette publique et, par le biais de la volonté de réduire les salaires au nom du maintien de l'emploi, d'avoir retardé les investissements de productivité et entravé le processus positif de destruction créatrice.

Il faut donc repenser l'approche de la politique économique pour axer tout programme de réformes sur la croissance.

En revenant aux sources de la théorie économique, on peut considérer que les éléments sur lesquels se fonde la croissance économique de long terme sont le coût de l'énergie, l'évolution de la productivité grâce au progrès technique et la dynamique démographique.

Coût de l'énergie

Ce que montre en particulier le tableau sur l'évolution des taux de croissance, c'est qu'il y a un avant et un après premier choc pétrolier. Celui-ci a induit une cassure nette.

Le premier type de mesure à prendre est donc d'alléger systématiquement la facture énergétique. Les vecteurs traditionnels de cet allègement sont :

- la poursuite d'une action volontariste d'économie d'énergie ;

- le maintien d'une politique de production nationale d'énergie en conformité avec nos ressources naturelles, ce qui pose le problème à moyen terme du rapport à la mise en exploitation des gaz de schiste ;
- l'adhésion à une politique d'amélioration permanente de nos termes de l'échange de façon à réduire la facture pétrolière. En particulier, le débat sur la force de l'euro, par-delà ses limites vu la position de nos partenaires notamment allemands sur le sujet, ne doit pas ignorer que l'appréciation du taux de change est un des moyens les plus simples de réduire nos coûts énergétiques

Progrès technique

Une fois admis et traité le problème de la contrainte énergétique, notre croissance doit reposer sur l'innovation dans le but clairement recherché d'accroître sans cesse la productivité.

Cette innovation ne pourra se concrétiser que par un effort d'investissement conduisant à une augmentation du stock de capital et une amélioration de sa productivité.

Tableau 2 : Évolution du stock de capital dans les pays du G7

Accroissement du stock de capital (%)	Moyenne 88/97	Moyenne 98/07	Depuis la crise dite des « subprime »
Allemagne	2,2	1	0,8
France	1,7	1,8	1,5
Italie	2,2	2,2	0,5
Royaume-Uni	3,1	3,7	2,6
Canada	3,7	3,7	3,7
Etats-Unis	2,3	2,5	1,8
Japon	4,4	1,1	0,2

Source Ocede

En termes de stock de capital, on voit que le sous-investissement caractérise les économies doublement vieillissantes – dans leur population et dans leur appareil productif – que sont le Japon et l’Allemagne. En revanche, le monde anglo-saxon accroît régulièrement son stock de capital. La France est dans une situation intermédiaire, qui n’en reste pas moins préoccupante.

Nous assistons en effet en France à une baisse régulière de l’investissement des entreprises. Le taux d’investissement qui était de 25 % dans les années 70 est désormais de 19 %. Cela tient à la détérioration des conditions financières des entreprises. Le taux de marge s’est établi durablement en dessous de 30 % (28,7% en 2013) et le taux d’autofinancement aux alentours de 70 %.

Les conséquences négatives de cette faiblesse relative de l’investissement ont été en partie masquées par le fait que l’économie française a jusqu’à présent été capable de maintenir sa productivité et son effort d’innovation – un classement récent d’un cabinet spécialisé en fait le troisième pays le plus innovant après les États-Unis et le Japon. Mais cet état de fait est fragile, même si l’OCDE anticipe un bon comportement de la productivité française à l’horizon 2030.

Tableau 3 croissance potentielle 2018/2030 : facteur de productivité

Contribution annuelle de la productivité en point à la croissance potentielle (entre 2018 et 2030)	%
Allemagne	1,8
France	2
Italie	0,7
Royaume-Uni	1,7
Canada	1,8
Etats-Unis	1,5
Japon	1,7

Source Ocede

Le nécessaire redressement de l'investissement passe par trois types de mesure :

- une refonte de la fiscalité visant à simplifier les impôts des entreprises et à limiter la ponction sur les profits (« les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain »¹). Il faudrait réduire l'impôt sur les sociétés (au Royaume-Uni, les hausses de TVA sont utilisées non pour baisser le coût du travail mais l'impôt sur les sociétés ; les pays d'Europe du Sud, dans le cadre des programmes acceptés par la Troïka, ont amorcé une baisse significative de l'impôt sur les sociétés) ;
- un renforcement des politiques de concurrence. Une des conséquences théorique et pratique de la concurrence est de pousser les entreprises à investir sous forme d'investissement de productivité pour réduire leurs coûts par rapport à leurs concurrents. Ce renforcement passe non seulement par la politique de concurrence menée au niveau national ou européen, mais aussi par une action allant dans le même sens au niveau mondial. Une reprise des négociations du cycle de Doha, aujourd'hui interrompues, serait bienvenue et le partenariat transatlantique ne pourra qu'être bénéfique ;
- la reconnaissance du rôle fondamental et de l'utilité de la finance, dès lors que la concurrence en assure l'autorégulation (ce qui suppose une accélération de la mise en place de l'Union bancaire européenne), et l'acceptation de l'idée que la politique monétaire tendancielle se joue et doit se jouer en « *qualitative easing* » et non en « *quantitative easing* »².

Démographie

La France a une situation démographique plus favorable que la plupart de ses partenaires. Alors que l'emploi potentiel va reculer de 0,6 % par an en Allemagne dans les dix ans qui viennent, il va continuer à augmenter en France. Néanmoins il

¹ Célèbre formule d'Helmut Schmidt, Chancelier allemand jusqu'en 1982.

² Traduit en français par « assouplissement quantitatif » ou politique monétaire de type non conventionnel.

augmentera moins vite qu'au Royaume-Uni car la France ne tire pas tous les avantages possibles de sa situation démographique, du fait d'un chômage structurel important et durable dont l'origine est à chercher dans les rigidités du marché du travail.

Tableau 4 : chômage structurel

Taux de chômage structurel (%)	Moyenne 88/97	2013
Allemagne	6,9	6,1
France	9,2	9,2
Italie	9,1	9,5
Royaume-Uni	8,5	6,9
Canada	9,3	7,4
Etats-Unis	5,8	6,1
Japon	2,8	4,3

Source : Ocde

La France s'est mise dans l'incapacité de faire de son dynamisme démographique un avantage comparatif en laissant s'installer un chômage structurel qui compte parmi les plus importants du G7. Il faut rompre avec cette situation.

Ce qui signifie :

- laisser la concurrence pleinement s'exercer sur le marché du travail. En outre, comme l'économie du XXIe siècle mobilise la connaissance, il faut accentuer sa diffusion par la généralisation de la concurrence dans ce secteur (c'est à dire en mettant en concurrence des systèmes scolaires privatisés et les étudiants par des exigences sélectives fortes). Flexibiliser le marché du travail passe notamment

par l'abolition de toute forme de statut dérogatoire du travail comme celui de la fonction publique ;

- abandonner l'idée que l'État puisse jouer un rôle d' « employeur en dernier ressort » et le ramener à ses trois fonctions fondamentales sur le plan économique : de lutte contre la pauvreté par un ciblage nouveau de la dépense publique, de réduction des externalités par la fiscalité des ménages (ce qui suppose la disparition des fiscalités punitives) et de lissage des aléas conjoncturels par la fiscalité des entreprises agissant par le jeu des stabilisateurs automatiques, conformément à la logique du nouveau traité européen (dit TSCG).

À l'horizon 2025, l'enjeu est le retour de la croissance ; l'erreur la plus grave serait de croire que c'est impossible.